COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 21 juin 2023









Savigny-le-Temple se réinvente

L'ambitieux projet de rénovation urbaine du centre-ville de Savigny-le-Temple se poursuit. À l'horizon 2030, le cœur de ville aura été entièrement repensé. Mais dès le 24 juillet, des arrêts de bus vont être déplacés afin de préparer l'arrivée du Tzen 2. Une gare, une place, régulièrement animée par son marché, un conservatoire, des services municipaux et des commerces de proximité : voilà autant d'atouts qui seront mis en valeur par cette opération. Budget total : 40 millions d'euros.

LES OBJECTIFS DU PROJET DE RÉNOVATION URBAINE

Renforcer et qualifier les centralités:

- Favoriser la dynamique commerciale par la réorganisation des pôles de commerce;
- Renforcer le rayonnement des équipements publics ;
- Réhabiliter et résidentialiser le parc de logements collectifs ;
- Diversifier l'offre d'habitat par l'implantation de nouveaux programmes sur le foncier libéré par la démolition de la résidence de l'allée de la Commune.

Connecter le quartier à son environnement

- Réaliser un plan des déplacements et de l'offre de stationnement en articulation avec l'arrivée du Tzen 2 et le projet de pôle gare ;
- Recomposer les espaces publics pour permettre à des sites aujourd'hui enclavés et repliés sur eux-même de s'ouvrir sur le quartier et de retrouver une qualité paysagère.

Des investissements conséquents

D'un montant global de plus de 40 millions d'euros HT, tous maîtres d'ouvrage confondus, le projet bénéficie d'un financement de 12 millions d'euros par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).



Nous sommes en train de reconstruire complètement notre centre-ville, qui a mal vieilli et qui ne correspond pas à

l'image que doit donner notre ville de Savigny-le-Temple et à la qualité de vie que doivent avoir nos habitants. Aujourd'hui, nous nous tournons vers l'avenir.

MARIE-LINE PICHERY, Maire de Savigny-le-Temple et vice-présidente de Grand Paris Sud

Contacts

Josselin GOBERT 06 71 64 31 75 j.gobert@savigny-le-temple.fr Nicolas ALIX 06 33 04 67 05 n.alix@grandparissud.fr



Une Maison du projet pour tout savoir la transformation de Savigny-le-Temple

La Ville a récemment ouvert un lieu d'accueil et d'information au Millénaire, accessible à tous les habitants, sur le projet de rénovation urbaine du centre-ville.

Toutes les informations y sont regroupées. Les services de la Ville et les partenaires du projet sont disponibles pour répondre aux questions des usagers, qui peuvent également trouver des renseignements sur les autres opérations menées par différents partenaires, comme la future ligne Tzen 2, le renouvellement urbain des Fontaines ou celui du Miroir d'eau. Des permanences sont assurées pour évoquer le relogement, l'insertion ou encore l'accompagnement social.

Ouverte les lundis, mardis et vendredis après-midis sur rendez-vous : maisonduprojet@savigny-le-temple.fr / 01 64 10 19 30

UN SECOND SOUFFLE POUR LA GARE ROUTIÈRE ET SES ALENTOURS

Élément central du centre-ville de Savigny-le-Temple, la gare routière va connaître une réhabilitation totale. Pour la rendre plus moderne, mais surtout pour rendre la ville plus accessible qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ces travaux vont se dérouler en parallèle des aménagements pour permettre le passage du Tzen 2, menés par le Département de Seine-et-Marne, sur la place du 19 mars 1962 et l'avenue de l'Europe. Ils vont permettre de:

▶ dans le cadre du projet Tzen 2,

- créer la plateforme Tzen 2 ;
- · créer une voie verte ;
- créer des espaces verts et des salons urbains ;
- créer des abris-vélos éclairés et en libre-service ;
- · créer une fontaine avec jets éclairés ;
- requalifier la rue Marceline Leloup et de l'avenue de l'Europe ;
- réaménager la place du 19 mars 1962 et créer une nouvelle station

dans le cadre des travaux de rénovation de la gare routière,

 reconfigurer les quais des bus et mettre aux normes d'accessibilité PMR;

- créer une dépose-minute ;
- · créer des cheminements piétons ;
- installer des stationnements et des box vélos ;
- abattre 2 arbres et replanter de nombreux végétaux et arbustes;
- en souterrain, créer un bassin de rétention et un réseau d'infiltration des eaux pluviales pour éviter les inondations ;
- reconstruire le local des conducteurs.

Le centre-ville de Savigny-le-Temple, c'est :

- 3 033 habitants ;
- Part des moins de 25 ans : 45,6 % ;
- Taux de scolarisation des 16-24 ans : 51,8 %;
- Taux de pauvreté : 29,5 % ;
- 790 logements sociaux (74 % des logements).

Contacts

Josselin GOBERT 06 71 64 31 75 j.gobert@savigny-le-temple.fr Nicolas ALIX 06 33 04 67 05 n.alix@grandparissud.fr





POUR ALLER PLUS LOIN



Sur le site de Grand Paris Sud



Sur le site de Savigny-le-Temple

Contacts

Josselin GOBERT 06 71 64 31 75 j.gobert@savigny-le-temple.fr Nicolas ALIX 06 33 04 67 05 n.alix@grandparissud.fr